

Département de la Somme

-o-

Canton d'Amiens

-o-

Commune de VILLERS-  
BRETONNEUX  
80800

République Française

-o-

Liberté - Egalité - Fraternité

-o-

## ARRETE DU MAIRE (2024A010)

### Portant autorisation pour l'installation d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une pré-enseigne ou une enseigne

Le Maire de la Commune de VILLERS BRETONNEUX,  
VU le Code de l'Environnement et notamment les articles L581-3, L581-8, L581-18, L581-21, R581-9 à R581-13, R581-16, R581-58 à R581-65 ;

VU le dossier de demande d'autorisation déposée le 29/12/2023 à la mairie par Monsieur DEVILLELE Jacquelin représentant la société THELEM ASSURANCE pour l'installation, d'une enseigne sur la façade d'un immeuble sis 11, rue de Melbourne à Villers-Bretonneux (80800) ;

### - A R R E T E -

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** - L'autorisation d'installation d'enseigne sur la façade de l'immeuble 11, rue de Melbourne à Villers-Bretonneux (80800), sollicitée par Monsieur DEVILLELE Jacquelin est **accordée**.

**ARTICLE 2-** Monsieur le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au pétitionnaire.

**ARTICLE 3-** Ampliation du présent arrêté sera affichée à la Mairie et transmise à :  
- Monsieur le Préfet de la Somme  
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement

Le Maire certifie que cet arrêté est exécutoire de plein droit, les formalités préalables à son entrée en vigueur ayant été effectuées :  
- l'acte visé ci-dessus a été adressé au représentant de l'Etat  
- l'acte visé ci-dessus a été publié le 31/01/2024

Fait à Villers-Bretonneux, le 31/01/2024  
Pour le Maire et par délégation  
Bertrand Lelieur,



